

VILLE DE REIMS

Mission de concertation autour du projet Reims Grand Centre

**Retranscription de la réunion de restitution
du 6 octobre 2016**

SOMMAIRE

1. MOT D'ACCUEIL	3
1.1. DISCOURS INTRODUCTIF DE M. LE DÉPUTÉ-MAIRE DE REIMS, ARNAUD ROBINET	3
1.2. DISCOURS INTRODUCTIF DE MME LA DÉPUTÉE-PRÉSIDENTE DE REIMS MÉTROPOLE, CATHERINE VAUTRIN	4
1.3. RAPPEL DES RÈGLES DE LA CONCERTATION ET VUE D'ENSEMBLE	5
1.4. PRÉSENTATION D'UNE SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS.....	7
2. CE QUE LES ÉLUS RETIENNENT.....	9
2.1. PROPOS LIMINAIRES	9
2.2. LISTE DES PROPOSITIONS	11
2.2.1. Boulingrin.....	11
2.2.2. Secteur du SERNAM.....	13
2.2.3. Cimetière Nord	16
2.2.4. Promenades.....	16
3. POINT DE VUE DE L'URBANISTE.....	21
4. QUESTIONS DU PUBLIC	24
4.1. LES QUESTIONS	24
4.2. LES RÉPONSES DES ÉLUS	24

1. MOT D'ACCUEIL

Marie-Catherine Bernard, animatrice des débats, présente l'ordre du jour de cette réunion.

Dans tous les débats précédents, des introductions très courtes ont été faites. Cette réunion est l'occasion de restituer les résultats des longs travaux et contributions qui ont été effectués par les participants. Elle prendra la forme d'une présentation assez longue (45 mn).

Des blocs-notes et des stylos sont mis à disposition des participants qui pourront prendre la parole à l'issue de cette présentation.

Un questionnaire d'évaluation de la concertation pour recueillir des remarques et conseils des participants est remis à la fin de la réunion.

1.1. DISCOURS INTRODUCTIF DE M. LE DÉPUTÉ-MAIRE DE REIMS, ARNAUD ROBINET

Arnaud Robinet souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

Il remercie les nombreux Rémois qui ont répondu présents pour clôturer la première phase de la concertation autour du projet Reims Grand Centre.

Il salue en particulier Madame la Député-Présidente de Reims Métropole, ainsi que l'ensemble des élus présents, élus municipaux, adjoints au maire, conseillers municipaux délégués et ses collègues vice-présidents de Reims Métropole.

Depuis la première réunion de lancement à René Tys le 27 mai dernier, les participants ont été plusieurs centaines à donner leur avis, leurs idées, à partager leur vision de Reims, à l'occasion de différents ateliers de réflexion.

Chefs d'entreprise, habitants, étudiants, Rémois de Paris, ils ont été un certain nombre à s'approprier ce projet de Reims Grand Centre et à donner leur avis pour enrichir les réflexions des élus.

Quels que soient leur âge, leur lieu de résidence, leur activité, leur intérêt pour la ville de Reims et pour le projet Reims Grand Centre.

La passion, l'amour et la vision pour Reims et son territoire rassemblent les participants de la réunion de restitution avec comme idées force :

- La reconquête de la friche du SERNAM.
- La valorisation des Promenades.
- Donner un souffle nouveau au quartier du Boulingrin.
- Faire émerger une salle à vocation multi événementielle de grande capacité pour enfin doter la ville, doter le territoire, d'un équipement répondant aux besoins des habitants.

Ces projets, il semblait primordial aux élus de les partager avec les habitants.

Au-delà du simple partage, c'est une véritable collaboration autour du projet qui a émergé. Les participants ont donné leur avis, mais plus qu'un simple point de vue, ils ont pu confronter leurs idées, livrer leurs analyses en commun, formuler des propositions.

À chaque étape, M. le Député-Maire a souhaité, avec Catherine Vautrin, être présent parce qu'il considère que les idées et analyses des participants doivent nourrir ce projet d'envergure.

Cette réunion de restitution est l'occasion, en toute transparence, de faire part du devenir de toutes ces idées :

- les idées que les élus partagent et qu'ils souhaitent voir intégrées dans le projet ;
- les orientations plébiscitées et celles que les élus souhaitent voir insuffler au projet ;
- les idées pour lesquelles un travail d'études supplémentaires de faisabilité est nécessaire et la manière dont cela peut éventuellement s'inclure dans le projet ;
- et enfin les idées écartées.

Il n'y a pas de mauvaises idées, mais des idées qui, pour différentes raisons réglementaires, budgétaires ou urbanistiques, font qu'il n'est pas possible les intégrer dans le projet Reims Grand Centre.

Audrey Denise de l'agence François Leclercq, l'urbaniste en charge du projet présentera, dans un second temps, la traduction des orientations prises par le projet.

Avant de donner la parole à Catherine Vautrin, M. le Député-Maire remercie l'ensemble des services des deux collectivités qui ont été mobilisés au cours des différentes réunions, des différents temps de concertation et en particulier le service démocratie locale, les agents de la direction de la communication, du protocole et les équipes des deux collectivités qui travaillent quotidiennement sur le projet Reims Grand Centre.

M. le Maire remercie les participants pour leur mobilisation et leur intérêt pour la ville, pour ce projet.

1.2. DISCOURS INTRODUCTIF DE MME LA DÉPUTÉE-PRÉSIDENTE DE REIMS MÉTROPOLÉ, CATHERINE VAUTRIN

Catherine Vautrin salue également l'ensemble des personnes présentes ce soir, élus, citoyens, membres d'association, habitants. Leur présence témoigne de l'intérêt qu'ils portent à cette cité, à la métropole et à son territoire.

À l'instar du député-maire, Catherine Vautrin pense qu'à travers ce projet une attractivité nouvelle est recherchée.

À l'échelle du pays, à l'échelle européenne, à l'échelle mondiale, il existe une compétitivité entre les différents territoires, les différentes villes. Dans cette compétition, faire rayonner le territoire est plus qu'un impératif, c'est un devoir pour les élus. Mme la Députée-Présidente évoque l'exemple d'une implantation d'entreprise à Tinquieux pour laquelle l'attractivité du territoire a été un élément clé.

Avec le projet Reims Grand Centre, la ville et la métropole vont à la fois améliorer la qualité de vie de leurs concitoyens, parce que c'est une offre nouvelle, attendue pour pouvoir asseoir un peu plus la dimension touristique du territoire.

À 45 minutes de Paris, 30 minutes de Charles de Gaulle, mais également 1h16 de Strasbourg, le potentiel touristique est extrêmement important. Encore faut-il que Reims et son territoire puissent offrir les équipements nécessaires à l'accueil des touristes.

Avec le projet Reims Grand Centre, c'est aussi le dynamisme économique de l'agglomération, demain communauté urbaine, qui pourra s'affirmer.

Le projet Reims Grand Centre consolide l'existence d'un pôle d'équilibre entre la région parisienne et l'eurométropole strasbourgeoise, la ville et le territoire doivent être incontournables dans le quart Nord-Est de la France.

C'est aussi cet objectif-là que les élus veulent mettre en avant et défendre avec chacun et chacune des Rémois et Rémoises.

Le projet Reims Grand Centre est protéiforme : c'est tout à la fois les éléments dont a parlé le Député-Maire mais également un complexe aqualudique d'envergure, c'est aussi un pôle d'échanges multimodal à plus long terme, pour faire simple une gare routière du XXI^e siècle, afin de réunir tous les moyens de transports sur un même lieu, désengorgeant ainsi le centre-ville. Le rapport au transport, public en particulier, est d'autant plus en évolution que le service est de qualité.

Reims et Reims Métropole avancent ensemble pour mener à bien ce projet de grande ampleur. Dans cette démarche, les Rémoises et Rémois ont été largement mis à contribution et très nombreux à répondre présents.

Selon Mme la Députée-Présidente, les différents éléments qui ont émergé vont aider la co-construction du projet, elle souhaite ainsi clore son discours en remerciant les participants pour leur attention.

1.3. RAPPEL DES RÈGLES DE LA CONCERTATION ET VUE D'ENSEMBLE

Marie-Catherine Bernard présente ensuite les règles de la concertation, de la méthodologie élaborée avec la ville et l'agglomération. Il s'agit de :

- Dire ce que l'on met en discussion. Il s'agit de préciser les décisions déjà prises, l'équipement aqualudique, la grande salle événementielle... mentionner ce qui est déjà acté.
- Présenter ce qui est mis en discussion, les sujets phares. Le réaménagement des Promenades, le devenir des halles, ce qui va être fait sur la place du Boulingrin... Comme M. le Député-Maire et Mme la Députée-Présidente le soulignaient, des éléments seront mis à la concertation dans un second temps. Par exemple, les déplacements ont souvent été évoqués, un temps d'échange à ce sujet est prévu.
- Présenter les grands enjeux du projet.

Tous ces éléments sont disponibles et téléchargeables sur le site internet de la Ville, notamment pour ceux qui n'ont pas pu participer aux débats.

Ce sont 623 personnes différentes qui ont pu donner leur avis grâce à l'invitation d'un large panel d'habitants : via la presse, internet, les conseils de quartier, les conseils citoyens... Mais aussi un élément très important : un tirage au sort sur les listes électorales (8000 personnes invitées, tirage au sort sous contrôle d'huissier) qui a eu un taux de retour extraordinaire et a permis à des personnes qui ne seraient pas venues débattre du projet, parce que non riveraines par exemple, de s'exprimer... Le questionnaire distribué en fin de

réunion permettra aussi de déterminer l'importance de ce tirage au sort dans leur mobilisation. Deux tiers des participants à la réunion de lancement ont été tirés au sort.

Grâce à cela et grâce à l'enquête de terrain, une très bonne diversité des quartiers de Reims et des âges a été représentée, et cela est essentiel au moment de discuter des projets.

Puis un travail en ligne, à travers Twitter, Facebook ou Palabres en ligne, a été mené auprès des Rémois. Près de 3500 personnes sont venues voir, « liker », commenter, contribuer...

La concertation sert également à améliorer la qualité de la décision en discutant avec les concernés. Une fois les décisions prises et leurs marges de manœuvre précisées (c'est un critère d'honnêteté), les discussions débutent et s'organisent pour aller au-delà des points de vue individuels dans un but d'intérêt général.

Enfin, la règle absolue : la restitution. Elle est essentielle pour connaître le rôle de sa contribution.

Marie-Catherine Bernard revient ensuite sur les différentes étapes de la concertation.

Lors de la réunion de lancement, 400 participants étaient présents afin de contribuer au projet. Ensuite, le jeu de l'aménageur a été très important. Il s'agissait de donner des plans, des pictogrammes, des images, des exemples d'idées d'aménagement récoltées lors de la première réunion, en jouant à être les urbanistes du projet. Les participants ont dessiné puis présenté leur production, les différents projets ont été exposés à M. le Député-Maire et aux élus en fin de session. Puis ce grand jeu de piste organisé par la ville de Reims : l'équipe de Palabreo s'est greffée dessus pour aller voir, enquêter auprès des gens, en ciblant les jeunes et les enfants pour leur demander leur avis. Enfin, l'association des Rémois de Paris et environ 70 acteurs économiques ont été concertés. Ils ont eu l'occasion de dire à quel point ils étaient attachés à ce projet. Marie-Catherine Bernard remercie les participants pour la matière produite qui est très riche.

Ensuite, il a fallu fabriquer quelque chose à partir de tout cela. Avec les centaines de pages de contributions et les comptes rendus, les 400 idées produites ont été recensées. Il a fallu les regrouper en une centaine de propositions pour obtenir un contenu lisible. Ces propositions ont été classées dans un tableau, par secteur, en fonction de l'attachement des gens. Puis, elles ont fait l'objet d'un travail d'expertise qui a permis de classer ces propositions entre celles qui pouvaient être retenues dans le projet, celles qui devaient faire l'objet d'études plus approfondies, celles qu'il semblait difficile d'inclure dans le projet et celles qui relevaient de projets qu'il fallait discuter plus tard. Lors de réunions de travail, les élus ont arbitrés ces propositions, sur la base de l'instruction technique réalisée par l'agence Leclercq et les services de la ville et de la métropole.

1.4. PRÉSENTATION D'UNE SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

*Avant de donner la parole aux élus, **Marie-Catherine Bernard** présente les grandes lignes de la contribution des participants.*

Les contributions des participants ont été travaillées avec comme objectif de les classer en essayant de dégager les grands enjeux :

- Il faut que ce soit un projet ambitieux (« Faîtes-nous rêver ! ») dont on soit sûr de la faisabilité ;
- De la vie, de la convivialité, donc il ne faut pas que tout soit payant, il faut aussi des activités gratuites ;
- De l'attractivité touristique, mais cela doit être aussi pour les Rémois ;
- Une bonne insertion dans l'environnement du cœur de Reims, une bonne articulation avec les quartiers et valoriser le patrimoine existant : les halles, le patrimoine mémoriel ;
- Du vert et du bleu, pas du « tout béton », il faut garder, diffuser ce vert dans le projet et puis la présence de l'eau est souvent revenue ;
- La question de la mobilité : ne pas devoir trier entre les modes de déplacement, mais peut-être une place pour la voiture un peu plus discrète pour donner de la place aux piétons et aux vélos ;
- La dynamique économique était au cœur de votre réflexion ;
- Un projet équilibré financièrement qui ne « plombe » pas trop les impôts ;
- Un projet concerté dans la durée.

Les acteurs économiques sont revenus sur ces éléments-là en insistant beaucoup sur l'idée qu'un projet comme celui-là est un vecteur de dynamique économique pour le territoire. Tous les détails peuvent être retrouvés sur internet.

Les propositions ont été classées en regardant trois secteurs :

- Les Promenades ;
- Les halles du Boulingrin ;
- Le SERNAM.

Sur les Promenades, les participants ont parlé d'un espace majeur, avec parfois un peu de nostalgie du temps où elles étaient plus animées. L'attachement est certain mais c'est un secteur qui manque d'attrait, où l'on passe, un secteur de stationnement. Un témoignage touchant d'une jeune fille l'a décrit comme « un lieu où on peut être sans voir au-delà », le sentiment d'être dans un parc alors qu'on est au centre-ville. L'animatrice propose ensuite un tour d'horizon synthétique des plans, avec cette idée de penser les Promenades par secteur :

- Sur les hautes Promenades : un lieu d'animation, de concerts, d'événements, d'expositions, etc. ;
- Au cœur des Promenades : un endroit où l'on peut s'asseoir, apaisé, avec du mobilier urbain de qualité ;
- Vers les basses Promenades : l'idée d'avoir des activités d'animation pour toutes les générations, des jeux pour les enfants, les ados, les adultes, les plus qu'adultes, etc.

Sur le SERNAM, c'est le constat d'un certain soulagement à l'idée que cela sorte rapidement de terre, une satisfaction du choix des équipements, du complexe aquatique, du complexe événementiel, etc. Le SERNAM est imaginé comme un lieu de vie, d'activités

avec des bars à ambiance, des restaurants, des concerts, etc. Quelques mots et éléments de synthèse : l'idée qu'il faut trouver des bureaux, des activités, des parkings à vélo, une crèche, des lieux pour boire un verre, etc. Les plus jeunes ont demandé un endroit pour pouvoir étudier, où ils peuvent se retrouver. L'idée aussi de pouvoir retrouver, autour du complexe aqualudique, des équipements liés à la détente, au bien-être personnel. Et puis autour du parking, l'idée de ne pas oublier les vélos et la glisse urbaine, que ce soit un endroit où l'on puisse faire des sports « de la ville ».

Enfin, sur les halles et la place du Boulingrin, les participants ont dit, notamment lors de l'enquête, leur attachement à ce secteur, le petit côté village, le marché, les puces, un endroit que l'on aime. En revanche, nombreux ont été les commentaires sur la sous-utilisation, le vide, le manque d'animation. Afin d'y remédier les participants ont proposé la multiplication des marchés, des activités, le fait d'utiliser les galeries, les coursives. L'agence Leclercq a ensuite préparé des plans sur la place du Boulingrin. Compte tenu de la possibilité d'avoir un bâtiment ou deux, les participants ont été très nombreux à souhaiter qu'il y ait plutôt deux bâtiments pour garder la perspective sur les halles. Et tout un ensemble de propositions autour des halles gourmandes, autour du champagne... L'idée que ce soit un lieu d'attraction plus animé, de manière plus fréquente, destiné aux Rémois, qui soit plus attractif à travers le champagne.

En résumé, sur les halles, le site du SERNAM et les Promenades, on perçoit ce souhait d'avoir de l'activité pour les différentes générations, pour les rémois et les touristes. Une activité qui, selon les lieux, est destinée à des moments différents de la journée ou de la semaine. Un lieu qui vit le plus possible et en permanence.

2. CE QUE LES ÉLUS RETIENNENT

Cette partie de la réunion a fait l'objet d'une retranscription stricte, les marques de l'oralité sont ainsi encore très présentes.

2.1. PROPOS LIMINAIRES

Mme la Députée-Présidente :

Merci beaucoup. Il vous apparaissait primordial au-delà des propositions particulières sur chaque site, que dans la philosophie du projet, un certain nombre d'aspects soient pris en compte, c'est notre cas également.

Parce que cette concertation a bien entendu pour objectif de prendre en compte ce qui est demandé et de le conjuguer avec, à la fois de l'ambition, ainsi que la limite de la faisabilité. Nous aurons des limites qui vont être budgétaires, en terme d'investissement d'abord puis du fonctionnement.

Les mots d'ordre qui doivent sous-tendre le projet doivent être l'ambition et la faisabilité.

C'est parfaitement ce que nous souhaitons, les élus de la ville de Reims et de Reims Métropole ne souhaitent pas d'un projet au rabais mais pas non plus d'un projet totalement utopique. Nous voulons donc un projet à la fois réaliste, ambitieux et en adéquation avec les finances publiques.

Nous voulons également travailler sur l'attractivité, cela générera du trafic : des gens doivent venir à Reims pour les équipements que nous avons développés.

Vous avez de manière quasi unanime appelé de vos vœux, que le projet soit cohérent, c'est-à-dire inséré dans la Ville, favorisant le lien entre les quartiers, et proposer des activités commerciales complémentaires à celles du centre-ville. Aussi, en lien avec les autres communes de l'agglomération. Nous sommes à deux pas de Bétheny et des communes du Nord de Reims et pour celles du Sud, les liaisons doivent permettre aux uns et aux autres d'utiliser au mieux ces différents équipements. Nous devons également et vous l'avez beaucoup dit pendant la concertation, réfléchir à une offre commerciale qui soit nouvelle. M. le député-maire l'a confirmé depuis le premier jour. Nous souhaitons des activités commerciales complémentaires (j'insiste sur ce mot) de ce qui existe déjà en centre-ville.

L'objectif donné au projet est d'être un vecteur de dynamisme économique. Ce n'est pas un espace économique de plus, c'est un espace économique nouveau et attractif.

Nous avons également entendu vos attentes en matière de logements dans le secteur du cimetière du Nord. Ceux-ci doivent y répondre et permettre d'équilibrer le projet financièrement.

Nous sommes également extrêmement sensibles à la question de la mobilité, car le projet de création d'un pôle d'échanges multimodal n'arrivera que dans un second temps. Voici la raison pour laquelle nous avons à articuler un élément important : celui du stationnement. Nous savons tous que les Promenades, les basses Promenades notamment, sont des lieux de stationnement. Nous devons donc vous apporter des réponses.

Tout comme la question des déplacements qui est revenue très souvent car beaucoup d'entre vous ont insisté sur la nécessité de faciliter les déplacements sur ce secteur de Reims Grand Centre. C'est une idée que nous partageons, c'est la raison pour laquelle les déplacements vont faire l'objet d'un atelier spécifique dans les prochaines semaines afin de prendre en compte les différents enjeux, les besoins et vos idées d'usagers des transports publics, de cyclistes ou d'automobilistes. Vous serez naturellement conviés à y participer, ces sujets étant extrêmement importants pour la ville.

Il nous apparaissait primordial eu égard à vos retours de consacrer à ce thème un travail particulier. Nous espérons que vous serez nombreux à vous saisir de cette problématique.

M. le Député-Maire :

À mon tour de relever les idées générales issues de la concertation que nous souhaitons également voir inscrites dans le projet.

Vous avez fait preuve d'un très grand sens de responsabilité, en proposant des idées que vous avez longuement discutées entre vous et relevant de l'intérêt général.

Ce sont des idées phares que François Leclercq, l'urbaniste doit donner comme ligne directrice aux différents aspects du projet. Ces idées que vous avez mises en avant, nous les avons en commun.

D'ailleurs cela me rassure, nous vivons la même ville, nous partageons les mêmes ambitions, nous vivons toutes et tous Reims au quotidien. Vos idées, vos attentes, vos préoccupations, nous les partageons à quasi 100 %.

Je souhaite que ce projet concerne tous les Rémois, quel que soit leur âge, leur quartier. Vous voulez un projet pour tous, qui donne également une place aux touristes, de plus en plus nombreux dans notre cité.

Ce nouveau secteur de ville doit être convivial, faire place aux activités à caractère commerciale mais aussi comme vous l'avez souhaité, aux activités non payantes. Cela doit passer également par un projet vivant, évolutif, accueillant des activités pérennes et éphémères (expositions, spectacles, concerts ou autres).

Vous aimez notre patrimoine, vous souhaitez qu'il soit préservé et valorisé. Ces objectifs sont d'ailleurs pleinement dans l'action menée par la municipalité sur la valorisation et la réhabilitation du patrimoine rémois. D'ores et déjà, la présence des espaces verts et de l'eau est un point de vigilance. Nous en faisons également une des composantes de la réussite du projet.

Permettre d'équilibrer le projet financièrement est primordial, Catherine Vautrin le disait et je ne peux que le partager. C'est la feuille de route principale qui dicte le projet. Un projet équilibré financièrement, c'est donc un projet qui crée des équipements publics mais qui donne également la place à l'initiative privée.

Dans la vie, rien n'est jamais totalement gratuit. Si les équipements publics coûtent à la collectivité, au contribuable, à nous tous, nous devons équilibrer l'opération par des initiatives privées.

Vos propositions le reflètent parfaitement d'ailleurs, et vous avez mis en avant le besoin de créer les conditions de l'implantation de l'initiative privée. Il s'agit d'une question urbanistique centrale à prendre en compte.

Vous avez mis en avant le besoin d'un projet concerté de façon rigoureuse et la réunion de ce soir le prouve. Il s'agit d'une réunion de restitution de la première phase de concertation mais la concertation n'est pas terminée. Le projet peut évoluer en fonction de vos suggestions. Le devenir de vos propositions va vous être exposé point par point.

D'ores et déjà, vous avez apporté de l'importance au suivi de la démarche de concertation, en particulier concernant les Promenades. C'était un axe fort de vos propositions : redonner une partie du domaine public aux Rémoises et aux Rémois. L'intérêt porté pour la réhabilitation des Promenades m'a fait particulièrement chaud au cœur.

L'équipe qui sera retenue pour l'aménagement des Promenades aura donc dans sa feuille de route, la poursuite des échanges et de la co-réflexion avec les habitants.

Il y a donc 4 catégories de propositions : celles retenues, mises à l'étude, écartées et celle qui seront mises en débat ultérieurement.

Les propositions retenues sont celles incluses dans la réflexion. Les équipes ont pour mission de travailler dans cette direction. Cela ne signifie pas qu'in fine, tout sera intégré. Nous ne pouvons pas par exemple nous engager sur les initiatives privées (ex : les restaurants) mais nous créerons les conditions permettant de concrétiser vos idées.

Les propositions mises à l'étude sont celles dont la faisabilité technique n'est pas certaine ou dont l'opportunité doit être précisée davantage.

Pour celles qui sont écartées, nous allons vous le justifier.

Cette restitution reprend les idées émises durant vos travaux, elles sont listées sans niveau de préférence.

2.2. LISTE DES PROPOSITIONS

2.2.1. Boulingrin

M. le Député-Maire :

Les propositions retenues

L'idée principale, l'ambition ultime partagée par toutes et tous vise à valoriser les Halles. L'objectif est d'offrir des activités pour toutes les générations, pour favoriser un lieu d'échanges et de rencontres. Beaucoup d'entre vous m'ont fait part, par l'intermédiaire de la concertation, mais également par des échanges ou des rendez-vous citoyens, de leur tristesse de voir ces halles du Boulingrin, magnifiquement rénovées, ne servir que quelques fois par semaine. Ces halles doivent devenir un lieu de vie en centre-ville, ouvert à l'ensemble des Rémoises et des Rémois. Plusieurs pistes nous ont été proposées : développer le marché, les activités de brocante, dans les halles et sur la place, créer des halles gourmandes, par exemple un marché au vin, des dégustations,... . Utiliser les halles pour implanter des cafés, des restaurants, des bars. Et puis l'organisation d'événements culturels, d'expositions d'art, de spectacles ou autres. Le tout, et cela me paraît important,

doit valoriser ce bâtiment classé, fleuron de notre patrimoine. La réflexion sur les Halles est donc lancée dans ce sens.

Beaucoup nous ont fait part de leur souhait de faire installer un système de chauffage et de fermeture des halles. C'est évidemment une bonne idée, mais on ne peut dire tout de suite si cette idée peut être développée sans étude spécifique. Les échanges et les études nécessaires sont en cours.

Il en va de même pour la proposition d'installer un lieu de danse, il faut approfondir cette idée dans les réflexions sur la mise en valeur du lieu.

Nous écartons en revanche l'idée d'un parking souterrain sous les halles. Nous le souhaitons plutôt sous la place. Techniquement, creuser sous les halles pose quelques difficultés donc des contraintes techniques trop lourdes.

L'objectif pour les halles est d'en faire un lieu vivant, avec une activité permanente. Bien sûr, il n'est pas question d'exclure le marché, également facteur d'attractivité. Mais aujourd'hui la piste et la réflexion est bien lancée, avec les professionnels, avec les techniciens, avec toutes celles et tous ceux qui sont intervenus ou qui vont intervenir sur les halles pour en faire un lieu de vie, un lieu de rencontre, où on vient découvrir, re-découvrir le trésor ou le patrimoine gastronomique de notre ville.

Autre secteur qui vous a intéressé particulièrement : la place du Boulingrin. Nous avons tout entendu sur la place du Boulingrin. Je vous confirme que ce ne sera pas des cinémas. Les cinémas resteront place d'Erlon, avec la construction d'un multiplexe moderne de 11 salles offrant 4 à 5 salles d'art et d'essai et une offre commerciale. Il n'est pas question de « déshabiller Paul pour habiller Jacques », les cinémas sont des facteurs d'attractivité, notamment au centre de la place d'Erlon, qui est et restera bien sûr un centre névralgique dans l'animation et l'attractivité de l'hyper centre-ville. Vous avez signifié lors de l'atelier au stade Auguste Delaune, votre souhait de voir la place réaménagée avec la construction de bâtiments. La décision est actée et nous avons écouté vos arguments. Ainsi, deux bâtiments seront aménagés sur la place avec des hauteurs limités pour ne pas cacher la perspective sur les halles du Boulingrin. L'idée n'est pas d'écraser les halles du Boulingrin mais plutôt d'aérer l'espace.

Vous souhaitez la mise en valeur du patrimoine archéologique ce qui est logique à proximité immédiate de la Porte de Mars. Les vestiges gallo-romains ou autres et moyenâgeux de la place méritent d'être mis en lumière. Cela s'inscrit parfaitement d'ailleurs dans la politique de revalorisation et de réhabilitation de notre patrimoine et dans l'histoire de notre ville.

Nous souhaitons également que des réflexions soient engagées sur un projet qui mette en valeur le champagne sur la place du Boulingrin. Cela doit-il être un point de vente de produits dérivés ? Un équipement culturel type musée ? La forme n'est pas totalement définie sur l'activité qui verra le jour sur la place du Boulingrin. Nous avons lancé la réflexion avec les acteurs du monde de Champagne, que ce soit le CIVC, l'UMC, le syndicat général des vignerons, toutes celles et ceux qui gravitent autour de la viticulture et du monde du champagne. Le projet pourra intégrer une offre commerciale, par exemple hôtel, restaurant, bar, terrasse... Parce que cette place du Boulingrin doit être un lieu où on doit aimer se rendre, un lieu de convivialité, de détente, de repos, avec des activités attractives.

Vous souhaitez également des espaces publics accueillants. Des plantations, des aménagements pour les cycles, sont prévus, tels que des parkings à vélo aux alentours et près des halles du Boulingrin.

Les propositions mises à l'étude concernent notamment les activités éphémères : restauration mobile, expositions temporaires, buvettes, marchands de glace, brocantes... Ce sont des manifestations et des activités qui doivent être réfléchies en cohérence avec les halles. Il n'est pas question de remettre des activités même éphémères, qui pourraient être « concurrentielles », à celles existantes ou à créer. Une cohérence est recherchée.

Sur l'implantation d'un point d'information touristique, cela doit prendre en compte l'offre existante et les réels besoins. Il existe aujourd'hui un office de tourisme flambant neuf qui nous a permis de passer d'une offre touristique, du XIX^e au XXI^e siècle. Une « antenne » à la sortie de la gare existe également. L'offre doit être cohérente.

Beaucoup nous on fait remarquer le manque de clarté pour l'accès à la chapelle Foujita. Nous travaillons donc avec l'office du tourisme dans le cadre des itinéraires touristiques sur une meilleure signalétique.

Les propositions écartées

Concernant le sujet du Luchrone qui passionne les Rémoises et les Rémois, le remettre sur le secteur a été écarté. Comme vous le savez, le Luchrone est actuellement en restauration grâce notamment au travail des lycéens professionnel de Saint Jean-Baptiste de la Salle pour qui il s'agit d'un sujet de bac. Les Rémois pourront participer au choix du nouveau site d'implantation. Des propositions vous seront faites en fonction des contraintes techniques liées à son installation, notamment le besoin d'un espace technique relativement conséquent qui doit être intégré en sous-sol pour fonctionner dans de bonnes conditions.

Sur la proposition de créer une ludothèque, nous avons déjà un réseau très qualitatif en termes de médiathèques et de maisons de quartier. Un équipement public supplémentaire serait très coûteux donc il ne me semble pas opportun de recréer, de reconstruire ou d'installer une ludothèque ou une médiathèque sur le secteur Boulingrin.

Pour les aires de jeux pour enfants et espaces de jeux calmes, cette idée a été écartée pour la simple et bonne raison de la proximité avec les Promenades qui en seront dotés.

Ainsi, des propositions ont été écartées car ces offres existent déjà sur la ville ou à proximité. Mais globalement, la majorité des idées ou réflexions est prise en compte pour le secteur des halles du Boulingrin mais également bien sûr pour les Promenades.

2.2.2. Secteur du SERNAM

Mme la députée-présidente présente les propositions faites pour le secteur du SERNAM de la même façon : les propositions retenues, mises à l'étude ou celles écartées.

Sur le SERNAM, la volonté partagée par tous est de créer un nouveau lieu de vie. Après des années de friches, les Rémoises et les Rémois veulent s'approprier ce nouvel espace composé d'équipements publics phares. L'idée partagée par les uns et les autres est d'y trouver des activités pour toutes les générations, que ce soit des lieux d'échanges mais aussi de rencontres citoyennes avec des activités aux horaires étendus et des espaces qui puissent

être modulables pour correspondre à différents usages. Ce sont des éléments que nous partageons et qui sont donc soumis à la réflexion de l'agence Leclercq pour que cela puisse être traduit dans les faits. En ce qui concerne le complexe aquatique, beaucoup d'activités de bien-être – vous avez été très créatifs sur le sujet – ont été listées : je ne vais pas revenir sur les bains bouillonnants et autres équipements du même genre. Il s'agit là de l'objet même de l'équipement. Nous pouvons acter ensemble que par principe ces idées sont retenues. Je ne prendrai pas l'engagement de cocher toutes les cases en fonction des différentes activités listées mais je m'engage sur la vocation bien-être du futur complexe aquatique qui en est le principe fondateur. En revanche, je m'arrête un instant sur votre souhait de voir la piscine dotée d'un bassin de 50 mètres : nous allons nous dire les choses clairement. Dans cette ville, nous attendons, il y a deux générations maintenant (50 ans), un bassin olympique. Là-dessus, M. le Député-Maire, je crois que nous n'avons pas de doute. L'ensemble des maires de l'agglomération présents dans la salle peuvent le dire : notre volonté est bien sûr d'avoir un bassin olympique. Je pense qu'on l'a attendu suffisamment longtemps pour dire que les Rémois l'auront bien mérité.

M. le Député-Maire : Je précise que le bassin de l'ancienne piscine Nautilud ne faisait pas exactement 50 m et ne permettrait donc pas d'accueillir certaines compétitions.

Mme la Députée-Présidente : Nous aurons donc un bassin de 50 mètres et la capacité à accueillir des compétitions. En revanche, je me dois de signaler que la proposition d'une patinoire de compétition sur le site n'est pas retenue. En effet, la vocation de l'équipement pour la partie glace n'est pas sportive. C'est la raison pour laquelle on ne retient pas la patinoire de 60 par 30.

M. le Député-Maire : Sur ce sujet, c'est exact, une réflexion est menée. Dans le cadre de la concertation, cette semaine les clubs de glace ont été rencontrés. Nous étudions la possibilité, non pas de faire une salle de compétition, mais en tout cas de permettre les activités sportives pour les clubs sur cette patinoire.

Mme la Députée-Présidente : Aujourd'hui la vérité est de dire que le principe n'est pas, à ce stade, celui-là. Pour ce qui concerne l'offre commerciale, vous avez formulé de nombreuses propositions : cafés, hôtels, restaurants, bars, belvédères, restaurants toit-terrasses, mais aussi des locaux de bureaux ou des boutiques... Là, toutes les idées sont prises en compte, la réflexion est ouverte et rien n'est figé à ce stade.

Vous avez beaucoup insisté aussi sur la grande qualité des espaces extérieurs : vous souhaitez que le SERNAM devienne une zone accueillante en intégrant des aménagements favorables à tous les modes de transport (parkings, vélos, scooters, trottinettes...). Vous avez également beaucoup parlé d'espaces verts, de bancs, d'espaces de détente extérieurs, ... Tous ces éléments, je dis bien tous ces éléments font partie de la feuille de route, comme d'ailleurs le maintien du cabinet médical. Il s'agit là d'une évidence. De plus, la qualité des bâtiments extérieurs est pour nous un élément extrêmement important. D'autres propositions sont mises à l'étude car elles ne dépendent pas de la volonté de la collectivité : l'espace de *co-working*, l'hôtel de start-ups, la halte-garderie, la crèche, Un sujet, à ce stade, nous interpelle toutefois pour son originalité, il s'agit de la création d'un espace extérieur comprenant une salle d'études pour les lycéens et les étudiants. Au moment où je vous parle, le sujet est mis à l'étude.

La création d'une liaison canal-piétons, qui demande des travaux complémentaires est également mise à l'étude. En ce qui concerne la création de bars à ambiance ou d'espaces de jeux, pour donner une destination commerciale au secteur, une réflexion est menée.

Ensuite, pour les activités spécifiques portées par des investisseurs privés, nous mettrons en place les conditions pour pouvoir les accueillir. Concernant des idées qui peuvent paraître, je pèse mes mots, de l'ordre du détail par rapport à l'ampleur du projet, riches sur les toits ou panneaux solaires, pas question évidemment de les écarter. Il est un peu tôt pour s'engager à ce stade, mais en tout cas cela peut faire partie des sujets qui pourraient être étudiés.

Sur la proposition de créer un mur de graff et de créer des aménagements pour les sports urbains multi-usages, des espaces de ride et autres, cela doit être étudié plus précisément et dans une cohérence d'ensemble. En effet, nous souhaitons optimiser au maximum l'utilisation de l'espace sur ce secteur.

En ce qui concerne les propositions écartées, elles sont au nombre de deux :

- d'une part, la création d'un poste de police : la compétence relève par définition de la police nationale et donc du ministère de l'intérieur. Pour ce qui concerne la police municipale, elle s'est installée dans de nouveaux locaux, indispensable pour leur bon fonctionnement ;
- d'autre part, la création d'un skate-park : comme vous le savez, ce type d'équipement existe déjà à côté de la coulée verte près du parc Léo Lagrange donc la demande est satisfaite.

Voilà globalement ce qui a été retenu pour le SERNAM.

M. le Député-Maire : Merci, pour compléter sur le site de la SERNAM, Mme la Députée-Présidente, je souhaite préciser qu'au-delà du complexe aqualudique et des activités évoquées, nous accueillerons également une grande salle événementielle. Ce dossier avance. A titre d'information, cette salle aura une capacité maximale de 9 000 places pour les concerts, et pour des activités ou d'événements sportifs tels que le basket, nous serons entre 5 500 et 6 000 places assises. Ce qui nous permettra d'accueillir des événements sportifs nationaux voire internationaux. Je ne vous cache pas que certaines fédérations viennent frapper à la porte en nous demandant d'accueillir à Reims des compétitions nationales voire internationales. Pour les événements culturels, nous aurons enfin une grande salle digne de ce nom sur notre territoire. Cela doit bien sûr se développer en cohérence avec les activités de ce magnifique bâtiment où nous nous trouvons ce soir, le centre des congrès. Nous accueillons de plus en plus de congrès dans notre ville, des événements qui mettent les projecteurs sur notre territoire. Aujourd'hui, nous avons besoin d'avoir des offres complémentaires, notamment pour les conventions d'entreprises ou autres. La création de la grande salle événementielle est donc bien actée.

2.2.3. Cimetière Nord

M. le Député-Maire : Concernant le cimetière Nord, vous nous avez fait part de votre volonté de le transformer en lieu de promenades. L'analogie avec le cimetière du Père Lachaise a été faite à plusieurs reprises. Pour cela vous avez mis en avant la nécessité d'installer des bancs. L'objectif en tout cas, nous le partageons, est bien sûr de valoriser le cimetière, d'améliorer sa signalétique et également pourquoi pas de créer une entrée secondaire pour faciliter son accès. Nous mettrons ces idées sur la table pour les concrétiser. Tout comme nous le ferons pour répondre à votre volonté de valoriser le monument aux morts. Nous mettons à l'étude sa valorisation par un projet artistique : cela demande à être précisé. Nous avons par exemple eu l'expérience, il y a maintenant deux ans, en 2014, avec la réalisation de ce magnifique mapping sons et lumières – excusez-moi du terme anglais que j'ai utilisé –, sur le monument aux morts. Nous devons poursuivre la valorisation de ce lieu de recueillement.

Une idée également intéressante concerne le développement de la vente de fleurs. Beaucoup d'entre nous ont connu le fleuriste implanté au pied du cimetière du Nord, nous n'en avons pas forcément d'autres autour, à part sur l'avenue de Laon et au marché, bien sûr. L'installation d'un *flower truck*, pour camion à fleurs, peut être mise à l'étude lors de ventes occasionnelles.

2.2.4. Promenades

M. le Député-Maire : Sur les Promenades, ce sujet vous a toutes et tous mobilisés, et je suis heureux de l'intérêt que vous portez à ce poumon vert de notre ville, à ce qu'il doit être. Ce lieu doit redevenir un lieu d'échange, de convivialité, de promenade, pour l'ensemble des familles, des Rémoises et Rémois. Ce sujet vous a littéralement passionné, les enjeux majeurs que vous avez soulignés nous les partageons à 100 %. Comme vous l'avez souligné, il est primordial de conserver la perspective des Promenades. Il faut créer une véritable trame verte prolongée qui permettra de relier le Boulingrin mais aussi bien sûr le SERNAM, via une trame piétonne qui doit être d'une certaine manière la poursuite des Promenades et qui doit donc relier le SERNAM au canal, au Centre des congrès... Donc une liaison piétonne entre le canal et le SERNAM...

L'objectif est donc de créer une unité entre hautes et basses Promenades. Des Promenades qui doivent aussi être une connexion entre le centre-ville et Clairmarais, mais aussi le nord et le sud, soit un lien nécessaire avec l'ensemble des quartiers. C'est dans ce sens que les équipes vont travailler.

Dans les grands principes, vous abordez également votre préoccupation pour les espaces verts et la place de l'eau pour son rôle apaisant. Malheureusement, à proximité ou dans notre ville nous n'avons pas de fleuve, pas de grand lac, de mer. Il y a certes le canal et la Vesle qui font partie du réaménagement de la Coulée verte porté par Reims Métropole, mais il nous faut amener de l'eau au centre-ville. C'est dans ce sens que la fontaine Subé a été remise en eau, mais il est clair que nous devons ramener de l'eau au sein des Promenades. Vous évoquez des fontaines musicales, lumineuses, colorées, miroir d'eau, bassins... Le miroir d'eau est fortement demandé, parce que cela permet notamment en période de forte chaleur estivale aux enfants de patauger dans un espace en toute sécurité. L'espace d'eau qui nous est montré en exemple est celui qui existe sur la Coulée verte à Nice, sur le Paillon, qui est une référence. Les équipes travaillent sur le sujet.

Vous avez montré également votre attachement aux arbres, une partie d'entre eux est classée donc il n'est pas question d'abattre les arbres sur les Promenades. S'il doit y avoir des arbres abattus, ce seront ceux qui sont malades, mais nous maintiendrons leur nombre pour favoriser un espace végétalisé et un espace vert conformément aux objectifs du projet. Le projet devra alterner à la fois un esprit sauvage mais également du fleurissement : aire de nature, promenades vertes, et des aspects de jardin, à l'instar du jardin des plantes ou du jardin de la Patte d'Oie. Nous devons pouvoir offrir à celles et ceux qui vont déambuler dans les Promenades ces différents aspects. Les services de la ville, notamment la direction des espaces verts, mon adjointe Laure Miller, travaillent sur le sujet et font des propositions.

L'espace des Promenades est grand et je souhaite que l'ensemble des idées trouvent leur place dans la réalisation finale du projet d'autant que vous mentionnez bien que les espaces devront être modulables et avoir des usages multiples. Il est clair que l'objectif des Promenades, à part la végétalisation qui sera bien sûr l'axe principal, est d'avoir un espace polyvalent accueillant différents événements (concerts, expos ou autres...) prenant place au cœur de ville. Vous avez également souligné votre volonté de mettre en valeur le monument aux martyrs de la Résistance et plus globalement le patrimoine historique. De même, vous avez également plébiscité la mise en place d'activités ludiques, avec des jeux pour adolescents, mais également pour adultes, par exemple tennis de table, jeux d'échecs, jeux de piste, aires de jeux pour enfants... C'est d'ailleurs pour cela que la proposition a été rejetée concernant la place du Boulingrin car tout sera présent, ou en tout cas proposé, sur l'espace des Promenades.

Des activités culturelles, notamment des expositions d'art, des spectacles, des scènes de théâtre en plein air, l'implantation de boîtes à livres et d'un coin lecture... ces propositions vont dans le sens de ce que nous faisons aujourd'hui. Le déploiement de ces boîtes à livres par exemple, aussi bien sur la coulée verte que sur d'autres secteurs, s'inscrit dans le projet porté par les élus qui vise à favoriser l'accès à la culture et l'art dans les nouveaux quartiers de la ville...

Concernant votre souhait de valoriser les différents types de mobilités dans le site et pour y accéder, nous retenons l'intégration des pistes cyclables et des espaces accessibles aux personnes à mobilité réduite. Naturellement, les Promenades doivent conserver une dimension piétonne, puisque c'est l'objectif, donc les véhicules en surface seront supprimés.

Vous souhaitez également des espaces de convivialité que nous intégrerons au projet, avec la possibilité d'une petite restauration en terrasse. Cela démontre, malgré ce qu'on peut entendre, que les Rémois ne sont pas des gens froids qui restent chez eux. Dans toutes vos propositions, sur les halles du Boulingrin, le SERNAM, les Promenades, vous souhaitez systématiquement des espaces de convivialité, des restaurants, des bars etc. Ce sont des initiatives privées pour lesquelles nous créerons les conditions nécessaires à leurs implantations.

Mme la Députée-Présidente : Je voulais revenir un instant sur tout l'aspect végétation, fleurissement, etc. Nous avons la chance à Reims Métropole et dans la ville de Reims d'avoir l'École Supérieure d'Art et de Design qui est très reconnue pour ses travaux, notamment sur les jardins. Des approches créatives pourront donc être travaillées avec les concepteurs des espaces en lien avec les étudiants. Mettons à disposition de nos projets les talents de notre territoire pour un endroit aussi magique que celui des Promenades.

M. le Député-Maire : Nous pouvons retenir votre proposition Mme la Députée-Présidente, car je suis également attaché à notre école de Design qui correspond à l'une des pépites de l'offre de l'enseignement supérieur sur notre territoire.

Un choix particulier doit être réservé à ce qu'on pourrait appeler le mobilier urbain. Vous mettez en avant le fait que cet espace doit intégrer des bancs, des sanitaires, mais aussi et surtout de l'éclairage. C'est un point noir aujourd'hui et bien sûr nous intégrons vos idées dans le cahier des charges des concepteurs des Promenades. Vous mentionnez également le souhait d'un espace connecté. Nous l'intégrons également avec la présence du Wi-Fi. C'est un enjeu majeur, que nous concrétisons actuellement dans le cadre du projet du Trésor, ce nouveau lieu culturel qui va ouvrir prochainement au pied de la cathédrale. Nous souhaitons y expérimenter une nouvelle technologie : le Li-Fi, qui pourrait avoir toute sa place également au niveau des Promenades réaménagées.

Notre objectif partagé est de faire des Promenades un lieu d'échange, de rencontre, avec des activités pour toutes les générations. Si je ne devais mettre en avant qu'une seule idée, c'est la conception des Promenades comme une aire de repos/un espace de détente.

Les propositions mises à l'étude, concernent majoritairement les activités et/ou les propositions qui nécessitent un fonctionnement non autonome du site. Par exemple, la demande d'un gardiennage permanent ou d'une coordination des activités sur le site peut être étudiée en respectant les principes d'un lieu ouvert et libre. Sur la création d'un lieu de danse (cour de danse en plein air, bal, guinguette, des jardins thématiques) un fonctionnement saisonnier doit être étudié.

Sur l'accrobranche événementiel, la direction des sports mène déjà des activités de ce type que ce soit au parc Léo Lagrange ou au parc de champagne. Cela pourrait également être développé de façon ponctuelle sur les Promenades.

Nous étudierons également l'implantation d'activités éphémères, dont le portage et le cadre sont à identifier : kiosques, bars, restaurants, buvettes, expos temporaires... Il en sera de même pour les marchands de glace. Nous avons tous la nostalgie de l'époque Pélayo, du parc Pommery au parc Léo Lagrange où se trouvaient ces petites camionnettes ambulantes de vente de glaces. Tout cela bien sûr doit faire l'objet d'une mise à l'étude et d'une réflexion lorsque les Promenades seront bien sûr réalisées.

D'autres idées doivent également être précisées, comme la création d'une passerelle reliant les Promenades à la Coulée verte, c'est-à-dire un pont ou une liaison canal-piétons. Il s'agit bien sûr d'un objectif majeur que nous pouvons partager mais qui demande des études approfondies, notamment en termes de coûts. Sur le coût d'une passerelle par exemple, celle qui est à l'étude pour relier le parking Effia Clairmarais au centre représente un coût estimé à environ 8 millions d'euros.

Sur le sport/santé, bien entendu le sport aura sa place dans les Promenades, des équipements dédiés sont prévus, notamment un espace piéton, où les gens pourront courir, faire des activités sportives : jogging, *street workout*. Nous devons également réfléchir en cohérence avec les activités le long de la coulée verte, celles prévues et celles pratiquées.

Concernant l'accessibilité, que ce soit les parcours sur planche, PMR, poussettes et toute la question de la mobilité mise dans cette catégorie, il faut apporter un éclairage bien

particulier et accru car cela concerne de nombreux citoyens de notre territoire et de notre ville. Cela doit guider la conception du projet et les cohabitations doivent être pensées entre les piétons, les coureurs et les cyclistes par exemple.

De plus, sur une question que nous avons tous à l'esprit : le devenir de la fête foraine, je peux vous dire que les services de la ville et notamment l'adjoint au maire chargé du commerce, travaillent sur le sujet. Aujourd'hui il faut être clair, ce site n'est pas adéquat pour accueillir une fête foraine telle que nous la souhaitons. Nous travaillons en concertation avec les représentants des forains pour trouver des solutions. Mais aujourd'hui rien n'est tranché. Nos amis forains ont une véritable activité économique qui nécessite un lieu adapté et attractif pour leurs activités. La présence des arbres sur les Promenades ne nous permet pas d'avoir une fête foraine digne de ce nom.

Enfin, sur la mise en valeur du monument aux morts pour un projet artistique, cela doit être précisé. Dans tous les cas, le déplacement du monument dédié aux martyrs de la résistance n'est pas envisageable. Il doit être valorisé et intégré au projet. Un travail pourrait être mené avec des écoles ou autres structures de la ville, je pense notamment à Saint-Exupéry, qui travaille beaucoup sur le numérique, pour une illumination par exemple de ce monument aux morts.

Concernant les propositions mises à l'étude, nous écartons la création de potagers collectifs. Ce type d'équipements existe dans des zones d'habitat clairement identifiées. Ces potagers collectifs ont bien sûr un coût de gestion et fonctionnent avec des espaces clôturés avec un voisinage immédiat. Les Promenades au contraire sont des espaces très passants et ouverts.

La réintégration du Luchrone, comme je vous l'ai dit pour la place du Boulingrin, ne pourra pas non plus être située sur les Promenades. Différents sites après études techniques par nos services, seront proposés aux rémoises et aux rémois.

La création d'un mur anti-bruit sur le boulevard Joffre n'est pas retenue. Toutefois, le principe de vouloir pacifier la zone, est au cœur de nos préoccupations. Nous ne pouvons pas créer un mur anti-bruit qui « enfermerait » les Promenades, d'autant que cela a un coût important. Des solutions seront pensées pour apaiser l'espace.

Pour les aires d'accueil de camping-cars, nous souhaitons enlever les voitures de la zone donc nous ne retenons pas cette idée. D'autres propositions dans l'agglomération rémoise, la future communauté urbaine, doivent être identifiées pour accueillir les camping-cars.

La suppression de l'autoroute est tout simplement écartée. C'est un sujet qui a fait débat il y a deux ans et demi, l'autoroute, dénommée voie Jean Taittinger aujourd'hui, est un axe de desserte centrale. Nous ne souhaitons pas engorger la ville de voitures, cette voie est un peu notre périphérique d'une certaine manière. Il n'est pas question de la supprimer ou d'en faire une voie urbaine eu égard aux conséquences en termes de circulation.

Concernant la proposition de couvrir l'autoroute, je ne vous cache pas que l'idée est séduisante, nous avons regardé le sujet, cela peut être un projet sur le plus long terme mais pas d'actualité aujourd'hui, pour des raisons de coût. Des études ont déjà été faites sur le sujet. Nous souhaitons un projet cohérent avec les finances de nos deux collectivités. Nous ne pouvons pas engager un projet aux dépenses non maîtrisées.

La création d'une ferme et l'accueil d'animaux sur les Promenades est totalement écartée. En effet aujourd'hui la législation concernant les animaux est très contraignante et le bilan coûts/avantages serait limité. Les polémiques que l'on connaît face à l'arrivée d'un cirque en ville à cause des animaux, ne permettent pas d'envisager ce type d'installation.

Sur la création d'un tunnel, l'idée est là aussi, sur le papier séduisante, tout comme la couverture de l'autoroute, c'est toutefois hors de prix. De plus, dans un espace très contraint. Je vous rappelle que la zone des Promenades et de la place de la République étaient des lieux où se situait il y a quelques siècles le château des archevêques et autres remparts. Le site est donc contraint sur les plans technique et archéologique.

Ensuite, le système de navettes au sein des Promenades n'est pas retenu car l'idée mentionnait des navettes reliant les hautes aux basses Promenades. L'objectif est de pouvoir déambuler à pied, en vélo et en trottinette au-delà de ces Promenades, et le tram existe. Ces navettes ne sont donc pas nécessaires.

Voilà, j'espère que je n'ai pas été trop long sur ce secteur des Promenades. Vous avez participé de façon importante et donc fourni de nombreuses idées. Beaucoup sont retenues, certaines mises à l'étude et quelques idées écartées. C'est ce qui a fait la richesse de cette concertation.

Marie-Catherine Bernard remercie M. le Député-Maire de Reims et rappelle aux participants la distribution du questionnaire d'évaluation de la démarche. La parole est à Audrey Denise pour l'agence François Leclercq.

3. POINT DE VUE DE L'URBANISTE

Audrey Denise, de l'agence François Leclercq :

Merci au nom du groupement qui m'accompagne depuis maintenant plus d'un an sur ce projet, à la fois pour le travail fourni, la richesse de vos propositions et votre implication au cours des différents ateliers.

Nous menons beaucoup de démarches de concertation, souvent avec Palabreo, dans différents territoires et rares sont ceux où l'implication et le suivi des habitants sont aussi forts. Votre présence et votre participation en témoignent une fois de plus ce soir.

Ceci étant, je vais passer à la traduction de vos propositions au sein du projet Reims Grand Centre. Les éléments visuels que je vais vous présenter reprennent par secteur vos propositions, celles retenues et celles mises à l'étude.

Tout d'abord, à propos des halles et de la place du Boulingrin, nous avons retenu que vous souhaitiez voir ce lieu animé car il constitue pour vous le symbole d'un certain art de vivre à la rémoise, mais aussi le symbole d'un patrimoine architectural art-déco et d'un patrimoine archéologique enfoui. De fait, nous vous proposons dans 1^{er} temps de réactiver l'espace public. Cela passe selon nous par la mise en valeur des vestiges archéologiques médiévaux que l'on peut trouver sous la place du Boulingrin. L'aménagement envisagé donnerait à lire les vestiges archéologiques, peut-être par la mise en place de jeux de transparence.

Ensuite, la redynamisation du secteur Boulingrin, qui nous est tous chère, ne peut se faire sans l'aménagement d'un lieu dédié au champagne et à la gastronomie rémoise conformément à vos propositions. Les contours de ce lieu sont encore en cours de définition, mais en l'état, cet espace pourrait être à la fois dans les Halles et dans un des deux bâtiments prévus sur la place. Comme vous le voyez sur l'image, le souhait de scinder le site en deux volumes de bâtiments est respecté. Entre ces deux bâtiments, nous proposons l'aménagement d'une place qui laisse suffisamment de percée visuelle sur les halles du Boulingrin. Les bâtiments proposés sont également à des hauteurs maîtrisées pour ne pas dépasser la hauteur des Halles, pas plus les 20 mètres.

Le lieu dédié au champagne devra être à destination de tous, touristes comme habitants, mais prioritairement pour les habitants et pour toutes les générations. Donc là aussi nous souhaiterions aménager plus de lieux qui permettent la rencontre entre les différentes générations. Et nous imaginons que cela peut se faire via des ateliers de cuisine qui permettent aux personnes les plus âgées d'enseigner leur savoir-faire aux plus jeunes, par exemple.

Dans les halles, conformément à ce que vous nous avez dit, nous souhaiterions bien sûr maintenir le marché mais aussi développer une partie restauration, peut-être à travers un *food court* ou une halle gourmande. Nous réfléchissons à positionner cette partie plutôt sur l'ancien marché de gros, la partie qui est en belvédère par rapport aux anciennes parties du marché. De la même façon, les contours de cette programmation vont être affinés au cours de l'année mais nous réfléchissons aussi d'ores et déjà à un système qui permette d'accueillir du mobilier coupant du vent et chauffant les gens quand ils seront à l'intérieur de la halle. Il faut s'appuyer sur les forces en présence, et pourquoi pas associer les étudiants

des écoles d'art et de design à la réflexion sur ce mobilier qui pourrait permettre d'améliorer le confort d'usages de ces halles.

Maintenant, sur le secteur SERNAM et cimetière Nord, là aussi l'enjeu est d'aménager ce terrain resté trop longtemps à l'état de friche, mais aussi, une fois ce terrain aménagé, de le faire vivre tout le temps, avec des horaires étendus, de le faire vivre 24h/24, en dehors des horaires de bureau, ou des soirs de spectacle, qui seront disponibles avec la grande salle événementielle.

Ce que nous avons retenu, c'est bien sûr que le complexe soit en capacité d'accueillir des espaces de détente et de loisirs, c'est l'objet même de ce complexe aqualudique.

Il y avait aussi la possibilité d'animer les rez-de-chaussée de ce futur complexe à travers des bars.

Pour les bureaux et l'espace du futur parking que l'on voit au centre du projet, on souhaiterait que les rez-de-chaussée de ces deux ensembles permettent d'accueillir des espaces modulables et des espaces de *co-working*. On souhaite répondre aux enjeux d'aujourd'hui mais on ne connaît pas encore les modes de travail de demain. Ainsi, nous proposons d'accueillir ces espaces en rez-de-chaussée, à double hauteur, pour accueillir des espaces modulables.

Enfin nous répondons également à votre souhait d'infiltrer les paysages à l'intérieur du site du SERNAM à travers un mail Jules César réservé aux piétons, aux bus et aux cycles, sur lequel les voitures ne circuleront pas.

Enfin, côté cimetière Nord, nous répondons à votre souhait de faire de ce cimetière un « petit Père Lachaise » comme vous nous l'avez dit à maintes reprises, en réaménageant certaines entrées : en revalorisant l'entrée principale pour les piétons, tout d'abord, en imaginant une entrée secondaire qui serait plutôt destinée aux voitures. Nous avons aussi un lien fort à créer entre la place du Boulingrin et le SERNAM, à travers la liaison qui longe les logements et là aussi comme le disait M. le Maire tout à l'heure, les logements n'ont pas été écartés pour favoriser l'équilibre de l'opération. Pour faire vivre un quartier, il faut des habitants et donc du logement.

Pour conclure, sur les Promenades, ce qui nous a beaucoup plu, ce sont les différentes thématiques que vous avez su insuffler à cet espace vert : vous avez très bien réussi à thématiser les différents secteurs des Promenades, avec les hautes Promenades qui seraient plutôt dédiées à de l'événementiel, de l'éphémère, du modulable. De grandes pelouses le permettent. Aujourd'hui l'espace comporte des places de stationnement mais demain ces espaces seront libérés pour accueillir des kiosques par exemple.

Au niveau du square Colbert, le *cardo decumanus* du projet, qui fait le lien entre les hautes et les basses Promenades et entre la gare et le centre-ville, vous voyez cet espace comme un lieu de redirection pour apporter plus de lisibilité à l'ensemble de la ville : nous apprécions votre idée à nous allons l'étudier dans ce sens.

Enfin sur les basses Promenades, vous avez imaginé des espaces qui seraient plutôt de l'ordre du familial et du quotidien et sur lesquels nous pourrions plutôt implanter des jeux pour enfants, de l'accrobranche, des tables d'échecs...

En termes de continuités, celle entre le canal, les Promenades et plus loin le SERNAM est essentielle sur les plans paysagers mais aussi écologiques. Il s'agit d'un réservoir de biodiversité, nous voulons vraiment la préserver.

Enfin, nous proposons également de nouvelles traversées piétonnes pour du lien entre ces différents espaces, qui sont aujourd'hui scindés par des voies. Nous voulons des liens plus forts à l'intérieur des basses Promenades entre la porte de Paris et le parc de la Patte d'Oie, grâce à de nouveaux aménagements piétons.

Marie-Catherine Bernard remercie Audrey Denise, fait un point sur la suite de la démarche (un atelier déplacements et une réunion publique prévus) et donne la parole au public de la réunion pour quelques questions.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Des hôtes et hôtesse passent des micros dans la salle pour une série de questions.

4.1. LES QUESTIONS

- 1) Un détail : sur le **boulevard de la Paix** [ndlr : ce boulevard est situé hors du périmètre du projet], comment cela va se passer ? Comment seront reliés les pôles attractifs vu la densité de la circulation...
- 2) J'ai bien entendu la question du coût pour des aménagements entre les Promenades et la Coulée verte, mais je voudrai quand même insister sur la mise à l'étude d'une **continuité Promenades-Coulée verte/parc Léo Lagrange**, bien sûr en déplacements modes doux – c'est-à-dire piétons, trottinettes, vélos, et autres – cette continuité donnerait aux coureurs, aux promeneurs, à tous, une ouverture vraiment fantastique, ce serait vraiment formidable. Telles que les choses sont actuellement, tout cela est cloisonné. C'est difficile d'avoir la continuité Coulée verte-Léo Lagrange, elle est difficile selon les endroits... Moi j'aimerais beaucoup cette continuité.
- 3) J'ai vu que les gens demandent des **bancs**. Il manque des bancs dans cette ville. C'est une ville sans banc et ce n'est pas normal car la population vieillit de plus en plus et quand elle n'a pas de bancs pour s'asseoir elle sort de moins en moins. Il n'y a quasiment plus de bancs. Il n'y en a plus du tout place d'Erlon.
- 4) Félicitations pour le projet. Je suis nouveau à Reims, je suis là depuis un an. J'ai un métier proche de ce qui est fait. Savez-vous ce que sont les **Boulingrins** ? Il s'agit d'une forme donnée aux bassins avec un carré de gazon qui est en dévers et qui fait partie de l'histoire de l'art des jardins. On jouait dans les boulingrins à un jeu qui portait le même nom.

Alors quand j'entends parler du projet, notamment le fait qu'il ne faut pas abattre d'arbres, je rappelle que si les gens ne vont pas aux Promenades c'est parce que c'est très sombre... Pour la piscine, ce serait bien d'avoir une partie des équipements à l'extérieur en plein air. C'est une bonne réflexion pour la suite.

- 5) En tant que riverain, je suis ravi de ce qui va se passer sur ce secteur. Mais lorsqu'il va y avoir près de 9 000 personnes qui vont se déplacer sur le site, comment va s'organiser le **stationnement** ?
- 6) Bonsoir, merci de nous avoir concertés, on pourra dire qu'on a participé, mais **quand** pourra-t-on profiter de tout cela ? Les promenades, la piscine etc. Combien de temps on va attendre avant de pouvoir en profiter ?

4.2. LES RÉPONSES DES ÉLUS

Mme la Députée-Présidente :

Sur la piscine, des espaces extérieurs sont prévus. Désormais, il existe des bassins nordiques dans lequel on peut se baigner toute l'année pour ceux qui le souhaitent.

Sur la date d'ouverture de la piscine, au plus tard en 2020.

Sur le boulevard de la Paix, celui-ci n'est absolument pas concerné pas le projet.

Ensuite, sur le rôle du boulevard Lundy, une étude de circulation globale est en cours.

Cela me permet de faire le lien avec la question du stationnement dans le secteur, notamment lors des événements : un parking est prévu côté voie ferrée sur le site SERNAM. Une étude de circulation complète est en cours. Notre objectif réside dans la recherche de trajets alternatifs pour limiter le transit actuel de la place de la République pour ceux qui n'ont pas forcément besoin d'y aller. C'est l'objet de l'étude de circulation qui est en cours. Je laisse M. le Député-Maire compléter et conclure.

M. le Député-Maire :

Concernant les riverains, une réunion spécifique sur l'aménagement du secteur est prévue le 16 janvier 2017. Les riverains sont aux premières loges dans ce projet.

La réflexion sur la continuité avec la Coulée verte est en cours mais doit intégrer des contraintes de coûts : passerelle, couverture de l'autoroute... L'aménagement idéal serait la couverture pour réduire la cassure de la voie Jean Taittinger sans la supprimer. La réflexion a été menée, je vous avoue que j'ai quelques idées dessus, mais aujourd'hui la collectivité ne peut pas s'engager financièrement sur de tels projets, pas d'ici 2020. Le sujet est le même pour la création d'une passerelle pour relier les Promenades et le Centre des congrès à la Coulée verte.

Concernant les bancs, je ne crois pas que des bancs aient été enlevés durant ce mandat ou avec la précédente municipalité. Je le dis en toute transparence. En toute franchise, je vais vous dire la vérité : le problème des bancs réside dans le fait que certains en veulent. Mais dès lors que vous en mettez, les riverains font des pétitions parce que les bancs sont utilisés par des SDF ou d'autres personnes.

[Des participants posent des questions sans micro, malheureusement difficilement audibles]

Des bancs seront installés que ce soit sur les Promenades ou au SERNAM. Un atelier de concertation sur tout ce qui concerne les déplacements est prévu. Nous devons prendre en compte l'intérêt de chacun, notamment ceux des riverains. Nous avons le même sujet avec les arrêts de bus.

Sur l'éclairage des Promenades : bien sûr nous le prévoyons. Aujourd'hui le secteur est relativement sombre, ce qui empêche des déambulations la nuit, notamment en automne ou hiver.

Sur les dates de réalisation, nous respectons notre planning. La salle événementielle et l'équipement aqualudique sont prévus pour 2020. Tout est en cours pour que les délais soient tenus.

Concernant les Promenades, la première partie des travaux concerne les hautes Promenades. Ils débiteront en 2018, après une période d'études.

Concernant la place du Boulingrin, cela se fera ensuite.

Nous souhaitons éviter d'avoir tous les travaux en même temps donc ils seront phasés.

M. le Député-Maire invite alors les présents au verre de l'amitié et remercie l'ensemble du public pour sa mobilisation et sa participation.

